

Réf: Dossier 379514

Avis de constitution

SOCIETE « LA MAISON DES FLEURS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAUX VALLON, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2024 , et enregistrés le 20/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MAISON DES FLEURS »

Objet : VENTE DE :  
o FLEUR ARTIFICIELLES ET NATURELLES ;  
o PRODUITS DE DECORATION.

ET POUR LA L'ACQUISITION, LA LET SOCIAL ;  
L'ACQUISITION, LA LOCATION, ET LA VENTE DE  
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES ;  
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRÈS DE  
TOUS ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITÉ DE  
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS  
SOCIAUX.

LA PRISE EN LOCATION GÉRANCE DE TOUS  
FONDS DE COMMERCE ;  
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE  
SOCIÉTÉ EXISTANTE OU DEVANT ÊTRE CRÉÉE ;  
ET GÉNÉRALEMENT, TOUTE OPÉRATIONS  
FINANCIÈRES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,  
MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRE, SE RAPPORTANT  
INDIRECTEMENT À L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN  
FACILITER L'EXTENSION OU LE DÉVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAUX VALLON, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme WATFA KAMLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00834 du 03/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05515/GTCA/RC/2025 du 03/02/2025

